

# Compte-rendu de la réunion de la commission locale de l'eau du SAGE Brèche du 10 octobre 2017

L'installation de la commission locale de l'eau du SAGE de la Brèche a eu lieu le 10 octobre 2017 à 18h, dans les locaux de la communauté de communes du liancourtois – la vallée dorée.

## Présents

*Collège 1 : représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux*

Structure	Membre
Syndicat mixte du bassin versant de la Brèche	Olivier FERREIRA
Ccommunauté de communes du Plateau Picard	Olivier DE BEULE
Communautés de communes du Pays Clermontois	René ANTROPE
Communauté de communes de l'Oise Picarde	Marc DESJARDINS
Communauté d'agglomération du Beauvaisis	Jean-Jacques DEGOUY
Communauté de communes du Liancourtois-la Vallée Dorée	Dominique DELION
Syndicat des eaux du Litz	Jean-Jacques DEGOUY
Syndicat intercommunal des sources d'Essuiles Saint Rimault	Jean-Paul BALTZ
Syndicat intercommunal de collecte et de traitement de Saint-Just-en-Chaussée	Olivier DE BEULE
Syndicat intercommunal de l'Arré	Bernard DUBOUIL
Syndicat intercommunal de la vallée de la Brèche	Alain COPEL
Commune de Clermont	Lionel OLLIVIER
Commune de Fitz-James	Jean-Claude PELLERIN
Commune de Bulles	Lydie VASSEUR
Commune de Montreuil-sur-Brèche	Patrick GUIBON
Commune de Rantigny	Dominique DELION
Commune de Clermont	Franck MINE (non votant)
Syndicat d'aménagement et d'entretien de la haute Brèche	Anne LETOCART (non votant)
Conseil départemental de l'Oise	Pouvoir donné à Olivier FERREIRA
Etablissement public territorial Oise-Aisne	Pouvoir donné à Alain COPEL
Communauté de communes de la Plaine d'Estrées	Pouvoir donné à Olivier DE BEULE
Conseil régional des Hauts de France	Excusé
Communauté d'agglomération de Creil Sud Oise	Excusé
Syndicat d'assainissement de la Vallée de l'Arré	Excusé
Commune de La Neuville en Hez	Excusé

*Collège 2 : représentants des usagers, des organisations professionnelles et des associations*

Structure	Membre
Chambre d'Agriculture de l'Oise	Jacques POULAIN
Chambre de commerce et d'industrie territoriale de l'Oise	Julie THIPOUSE
Fédération des associations de pêche et de préservation du milieu aquatique	Jean-Pierre NIQUET
Conservatoire des espaces naturels de Picardie	Emmanuel DAS GRACAS
Regroupement des organisations de sauvegarde de l'Oise	Didier MALE

<b>SUEZ Eau France SAS</b>	Sébastien NOUGER
<b>Association des agriculteurs biologiques de Picardie</b>	Delphine BEUN
<b>Chambre des métiers et de l'artisanat de l'Oise</b>	Pouvoir donné à Julie THIPLOUSE
<b>Fédération départementale des chasseurs de l'Oise</b>	Pouvoir donné à Jean-Pierre NIQUET
<b>Centre permanent d'initiatives pour l'environnement des pays de l'Oise</b>	Pouvoir donné à Emmanuel DAS GRACAS
<b>Association consommation, logement et cadre de vie</b>	Excusé
<b>Centre régional de la propriété forestière</b>	Excusé

*Collège 3 : représentants de l'Etat et de ses établissements publics*

<b>Structure</b>	<b>Membre</b>
<b>Sous-préfecture de Clermont</b>	Marianne-Frédérique PUSSIAU
<b>Agence de l'eau Seine-Normandie</b>	Pascale MERCIER
<b>DREAL des Hauts-de-France</b>	Loïc BARTHELEMY
<b>Agence française pour la biodiversité</b>	Eric DEROZIER
<b>Direction Départementale des Territoires de l'Oise</b>	Smail KHEROUFI
<b>Mission inter-services de l'eau et de la nature de l'Oise</b>	Cécile JOUIN
<b>Préfet coordonnateur de bassin Seine-Normandie</b>	Pouvoir donné à Cécile JOUIN
<b>Agence régionale de la santé des Hauts-de-France</b>	Pouvoir donné à Smail KHEROUFI
<b>Office national des forêts</b>	Excusé
<b>Office national de la chasse et de la faune sauvage</b>	Excusé

37 membres présents ou représentés / 45

*Egalement présents :*

<b>Structure</b>	<b>Membre</b>
<b>Agence de l'eau Seine-Normandie</b>	Valérie CALDERON
<b>Chambre d'Agriculture de l'Oise</b>	Joanne PLET
<b>Regroupement des organisations de sauvegarde de l'Oise</b>	Claude BLONDEL
<b>Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Brèche</b>	Erwan MENVIELLE
<b>Communauté de Communes du Liancourtois – la Vallée Dorée</b>	Lisa VINCENT

## Introduction

Mme la Sous-préfète de Clermont introduit la réunion en rappelant l'historique de la démarche d'élaboration du SAGE sur le bassin de la Brèche avec notamment la délimitation du périmètre du SAGE, la définition de la composition de la CLE et la création du syndicat mixte du bassin versant de la Brèche au printemps 2017. Elle remercie particulièrement les EPCI du territoire pour leur engagement.

Mme Jouin rappelle ensuite ce qu'est un SAGE, son rôle et son importance. Elle présente aussi le rôle de la CLE ainsi que le territoire du SAGE. Enfin, elle invite l'assemblée à procéder à l'élection du président de la CLE.

## **Elections du président et du vice-président :**

Seul le 1<sup>er</sup> collège vote. M. Olivier FERREIRA est élu président de la CLE à l'unanimité des votants (19).

M. Ferreira remercie l'ensemble de l'assemblée pour la confiance qu'elle lui témoigne. Il rappelle l'historique de la démarche avec la réalisation de l'étude de gouvernance, la volonté commune des élus de faire émerger un SAGE, la création du syndicat mixte du bassin versant de la Brèche et la perspective de la prise de compétence GEMA par le syndicat. Il invite ensuite le collège 1 à procéder à l'élection du vice-président.

M. Degouy est élu vice-président à l'unanimité des votants (19). Il remercie l'assemblée pour la confiance qu'elle lui témoigne et repasse la parole à Mme Jouin.

## **Election du bureau**

Mme Jouin présente alors le rôle du bureau et sa composition avec 6 sièges pour le collège 1 (dont le président et le vice-président), 3 sièges pour le collège 2 et 3 sièges pour le collège 3 (dont la DDT et l'Agence de l'eau Seine-Normandie). Seuls les membres d'un collège peuvent voter pour désigner leurs membres. Le collège 3 désignera ses membres plus tard.

Les 4 sièges du collège 1 restant à pourvoir sont attribués à l'unanimité (19 votants) à M. Antrope (Communauté de communes du pays Clermontois), M. Delion (Communauté de communes du Liancourtois), M. De Beule (Communauté de communes du plateau picard) et M. Guibon (Commune de Montreuil sur Brèche).

Les 3 sièges du collège 2 sont attribués à l'unanimité (10 votants) à M. Poulain (Chambre d'Agriculture de l'Oise), M. Niquet (Fédération de l'Oise pour la pêche et la protection du milieu aquatique) et Mme Beun (Agriculture Biologique de Picardie).

## **Choix de la structure porteuse du SAGE**

Mme Jouin rappelle que la CLE n'a pas de personnalité juridique propre et doit s'appuyer sur une structure porteuse qui porte le budget dédié à la CLE et assure son secrétariat, son animation et la maîtrise d'ouvrage des études. Le syndicat mixte du bassin versant de la Brèche a été créé en vue de porter l'élaboration du SAGE et sa mise en œuvre, mais il doit malgré tout être désigné (R212-33).

Le syndicat mixte du bassin versant de la Brèche est désigné structure porteuse du SAGE de la Brèche à l'unanimité (37 votants).

## **Approbation du règlement intérieur**

Mme Jouin indique que la CLE doit être régie par un règlement intérieur. M. Menvielle présente les 13 articles du règlement proposé ensuite au vote. Le règlement est adopté à l'unanimité (37 votants).

Le règlement intérieur est joint au présent compte-rendu.

## Conclusion

M. Ferreira rappelle les différents enjeux à venir sur le bassin : la prise de compétence GEMA par le syndicat mixte, les discussions sur la cartographie des zones humides, la problématique ruissellement / érosion, la prévention des inondations... Il précise qu'en 2018, les EPCI garderont la compétence PI.

M. Kheroufi rappelle que le SAGE sera un document très important, opposable aux tiers. Les documents d'urbanisme auront 3 ans pour être rendus compatibles au SAGE une fois approuvé.

M. Malé fait partager son inquiétude quant à l'état des masses d'eau dans le département de l'Oise. Il se félicite du lancement d'un SAGE sur la Brèche et indique que beaucoup de travail reste à faire.

Mme Mercier rappelle que le SAGE est un document issu d'une longue concertation. Le lien avec les acteurs locaux est primordial et ils devront être vigilants sur le suivi de la démarche. Il constituera à terme une plus-value importante pour le territoire en permettant une gestion des enjeux liés à l'eau.

Mme la sous-préfète de Clermont clôt la réunion en se félicitant de l'étape importante qui vient d'être franchie.